

Montreuil adopte un budget 2019 résolument tourné vers les besoins quotidiens des habitants

Les élus du Conseil municipal de Montreuil ont adopté, dans la nuit du mercredi 27 au jeudi 28 mars, le budget de la ville pour l'année 2019 d'un montant global de 328,45 M€ dont 109 M€ en section d'investissement avec 55,72 M€ de dépenses d'équipement dont 42,1 M€ de nouveaux crédits.

Une fois encore, conformément à ses engagements pris dès 2014, **la municipalité a fait le choix de ne pas recourir au levier fiscal** pour ne pas faire peser sur les Montreuillois les effets des mesures gouvernementales d'austérité qui affectent les collectivités territoriales. C'est ainsi que **depuis 2014, la part communale des taux de fiscalité n'a pas augmenté** (Taxe d'Habitation 26,76 % - Taxe sur le Foncier Bâti 22,29 % - Taxe sur le Foncier Non Bâti 35,38 %).

Le budget 2019 est résolument tourné vers l'amélioration du quotidien des habitants et de leur cadre de vie. Priorité est donnée aux équipements scolaires, à la propreté, aux espaces publics, à la réfection des voiries et aux pistes cyclables, à la vidéoprotection et à la vidéo-verbalisation, aux équipements sportifs, à la transition écologique, à la modernisation de l'administration et à l'amélioration de l'accueil du public lors de leurs démarches administratives. Les subventions aux associations représenteront en 2019 5,36 M€ contre 5,23 en 2018.

L'investissement permettra de **poursuivre les opérations en cours** : phase 2 du groupe scolaire Madeleine et Louis Odru (5 M€), aménagement de la place des Ruffins (1,5 M€), installation d'aménagements définitifs de la place Langevin située à La Croix de Chavaux (250 000 €), aménagement pérenne du secteur nord de la place de la République (450 000 €), restauration des Murs-à-Pêches (300 000 €), achèvement de la rénovation du théâtre des Roches, poursuite du dispositif « Montreuil est notre jardin » et du plan lumière pour l'amélioration et la modernisation de l'éclairage public (3,1 M€ en 2019)...

Le budget 2019 donne les moyens financiers pour **lancer de nouvelles opérations** : restauration de l'école Guy-Moquet (200 000 €), restructuration du groupe scolaire Estienne-d'Orves, transformation de l'école Relais en école pérenne pour répondre à la progression démographique, réfection de la rue Marceau (0,7 M€) après la période de construction de l'école du même nom, réalisation d'un espace Micro-Folies, études de rénovation de la Maison Populaire, réfection de l'église St-Pierre - St-Paul (350 000 €), aménagement du stade Romain-Rolland (1,3 M€), des vestiaires du stade Barran (570 000 €) et de la place Le Morillon (100 000 €) etc.

Depuis 2014, grâce à une gestion responsable, tournée vers le maintien des valeurs de Montreuil fait notamment d'un haut niveau de service public et malgré les très fortes baisses des dotations de l'État aux collectivités, le taux de réalisation du budget s'est amélioré, le recours à l'emprunt a été limité, le désendettement s'est poursuivi, des marges de manœuvre ont été restaurés. Entre 2014 et 2018 121,1 M€ d'investissements ont ainsi pu être consacrés à l'éducation, à l'aménagement urbain, au logement, aux espaces publics, aux sports, à la culture, à l'enfance et à la jeunesse ou encore à l'environnement...

Le cinquième budget du mandat s'est construit dans un contexte national de grave crise sociale, fruit du désengagement de l'État et de l'abandon des plus faibles. Ces choix politiques gouvernementaux obligent les collectivités à se substituer de plus en plus à un État défaillant afin de protéger leurs habitants des effets de l'augmentation des inégalités et de l'aggravation de la paupérisation. **La Ville de Montreuil s'est attachée à garantir le fonctionnement d'un service public de proximité, protecteur pour les habitants et utile à leur quotidien**

Ces dernières années, avec la baisse des dotations, Montreuil a été privée de près d'un quart de son budget de fonctionnement (hors personnel). Au total, la baisse des dotations fin 2018, représente un manque de 40 M€ depuis 2013 Dans ces conditions, préserver la qualité du service public à Montreuil sans avoir recours au levier fiscal a été un véritable défi. Les efforts réalisés redonnent aujourd'hui à la ville une capacité à agir.

En 2018, avec un montant de 191,6 M€, **les dépenses réelles de fonctionnement** dont le périmètre a été quelque peu modifié, **sont restées ajustées** à un service public de qualité. En 2019, avec 198,8 M€ de budget prévisionnel (contre 196,2 M€ au BP 2018), **l'augmentation des dépenses de fonctionnement reste maîtrisée pour accompagner les évolutions démographiques** qui nécessitent notamment le recrutement de nouveaux agents dans les nouveaux groupes scolaires et au sein de la police municipale.

En 2019, Montreuil poursuit son action contre l'emploi précaire et pour l'égalité femmes-hommes avec la titularisation de 93 nouveaux agents. Sur la totalité du mandat 360 agents de catégorie C (dont un grand nombre de femmes, plus touchées par la précarité que les hommes) auront été titularisés leur permettant de gagner en sérénité.

Les marges budgétaires restent **en progrès** : une épargne restaurée, c'est une capacité à financer les investissements nécessaires. 18,7 M€ d'épargne brute en 2018 contre 18,2 M€ en 2017 et 2,4 M€ en 2014.

La dette est stabilisée, légèrement réduite, avec des contrats sans risque, classés 1-A. En 2015 l'encours de la dette était de 217,9 M€, en 2018 il est de 213,3 M€.

A la lecture du compte administratif 2018, la dépendance à l'emprunt continue de se réduire. En 2018, 36,8 M€ d'investissements ont été réalisés (contre 24,2 M€ en 2017) et financés par 18,7 M€ d'emprunts nouveaux. Le recours à l'emprunt n'est fait qu'en dernier ressort et au fur et à mesure de la réalisation effective des dépenses.

Montreuil innove avec la mise en ligne du budget 2019 en « open data » à l'aide d'un logiciel spécifique qui facilitera la découverte du budget et son intelligibilité pour tous. Enfin, un budget « genré, pour renforcer la place des femmes dans la ville est développé dans les secteurs des sports et de la jeunesse afin que chaque euro investi puisse bénéficier à partie égale, aux femmes et aux hommes.

Contact presse :

Barbara Lux, attachée de presse du Maire Patrice Bessac / 06.80.51.66.26 – barbara.lux@montreuil.fr
Jean Tilloy, attaché de presse de la Ville de Montreuil / 06.63.12.85.10 / 06.30.71.80.07 / 01.48.70.60.38 – jean.tilloy@montreuil.fr